

Centre nautique PLÉNEUF VAL ANDRÉ

PROTOCOLE SANITAIRE – POINT LOCATION – DECONFINEMENT PHASE 3 > 22 juin 2020



COVID-19



www.cnpva.com

LUTTE CONTRE LE COVID-19

PROTOCOLE SANITAIRE

POINT LOCATION & COURS PARTICULIERS

Centre nautique PLENÉUF VAL ANDRÉ

Recommandations et préconisations de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance dans le cadre de la réouverture des bases nautiques post confinement après le 22 juin 2020

LOCATION A L'HEURE & COURS PARTICULIERS – ACTIVITES EN EXTERNAT

EN AMONT

DE LA LOCATION OU DU COURS

Nous avons mise en place par un affichage visible les protocoles :



Respect des gestes barrières



Mesures sanitaires générales pour les pratiquants



Mesures sanitaires sur le site



Mesures sanitaires suivies par le personnel

Le port du masque est fortement recommandé mais non obligatoire jusqu'à l'accès à l'eau puis dès le retour à la terre.



Nous recommandons au futur participant de venir avec son propre matériel de pratique (combinaison, gants, chaussons...) s'il en dispose. Ces matériels pourront être désinfectés au club suivant le même protocole que les équipements du club.



Nous recommandons au futur pratiquant de suivre des mesures de bon sens : ne pas se présenter à la séance en cas de symptôme, suspicion de symptôme (fièvre > à 37,8°, toux, gêne respiratoire...) ou en cas de contact avec un cas Covid-19 avéré dans les 15 derniers jours.



Nous remettons à chaque client, sous format papier ou par envoi numérique, un guide pratique détaillé des mesures que nous avons mises en place



PENDANT LA LOCATION OU LE COURS

ACCUEIL LE JOUR DE LA LOCATION OU DU COURS PARTICULIER



Accueil des participants par le personnel muni de masques homologués



A l'arrivée, chaque participant se désinfecte les mains avec du gel hydro alcoolique mis à disposition à de nombreux emplacements, à l'entrée des locaux et dans les sanitaires.



Attention, nouveau sens de circulation dans les locaux du CNPVA et utilisation des escaliers à sens unique.



Briefing mesures sanitaires

En externat, il est demandé aux parents ou aux accompagnants des mineurs d'assister à l'explication des règles spécifiquement mises en place dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Deux panneaux indiquent et rappellent à tous les gestes barrières et les règles de dystanciation.

Nos conseillers techniques (porteur d'un masque à terre) peuvent vous conseiller sur demande sur les gestes barrières et expliquer les consignes sanitaires que les pratiquants doivent respecter

- Distance > 1 m entre les participants
- Lavage des mains régulier
- Port du masque fortement recommandé jusqu'à l'accès à l'eau puis dès le retour à la terre

Rappel spécifique des règles d'utilisation des sanitaires

- Gel hydro alcoolique à l'entrée des sanitaires,
- Lavage des mains (nous avons installé des distributeurs de savon liquide à pompes)

A NOTER



- Du gel hydro alcoolique est à disposition à l'extérieur des locaux et dans les sanitaires.
- Les gestes barrières et autres mesures sanitaires sont affichés visiblement.
- Chaque jour, un briefing des moniteurs sera fait aux clients pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.
- Des poubelles sans contact sont prévues à l'extérieur pour le dépôt des déchets.
- L'accès aux vestiaires au 1er étage est autorisé uniquement pour le dépôt de ses affaires de rechange (dans une boîte individuelle ou un sac).
- 2 cabines de plage sont disponibles pour se changer au rez de mer.

ENCADREMENT DES SEANCES NAUTIQUES

RESPONSABLE TECHNIQUE QUALIFIÉ (RTQ) MR ROUDOT OU RÉFÉRENT COVID-19 : MME JOLIVET



Les RTQ nautiques encadrent les conseillers nautiques qui ont en charge les locations et les cours particuliers. Ils sont notamment chargés :



- De s'assurer que les mesures d'hygiène sanitaire Covid-19 sont bien appliquées sur l'ensemble des activités du site,
- De rappeler chaque jour à chaque moniteur les consignes sanitaires,
- D'accompagner les moniteurs qui pourraient avoir des difficultés à mettre en œuvre ces mesures.

Si une personne présente sur site présente des signes suspects de Covid-19, le moniteur averti immédiatement le RTQ en charge de prendre les mesures adéquates.

A NOTER



Chaque jour Le RTQ ou Référent Covid 19 fera un briefing aux moniteurs pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.



PREPARATION DES LOCATIONS ET DES CP

EQUIPEMENTS DE PRATIQUE



Distribution individuelle d'un gilet et d'une combinaison

Chaque pratiquant reçoit un gilet et une combinaison ou SHORTY
Les autres équipements individuels (ex : chaussures) sont à la charge du client.



Mise en tenue

- Les pratiquants se changent à l'extérieur des locaux.
- Le personnel peut conseiller les clients à une distance de plus d'un mètre pour s'équiper. Il sera équipé d'un masque si la distance d'1 mètre n'est pas possible
- Les affaires sont placées dans les sacs personnels des pratiquants et stockés dans une caisse plastique individuelle puis entreposée dans les vestiaires ou voiture personnelle.



A NOTER



Les équipements de protection individuelle (gilets de flottabilité) pour la pratique nautique sont distribués individuellement, ils sont désinfectés entre chaque usage grâce au BACTERLESS ou PROPCOMBI ou à l'eau savonneuse.



DEROULEMENT DU COURS PARTICULIER

Départ pour le site de pratique

Départ à pied avec une distance de plus d'un mètre entre chaque client quand cela est possible. (ex : pas possible marée haute départ de cale).



Briefing technique et échauffement

Distance de plus d'un mètre entre les clients. Port du masque par le moniteur.

Pratique

Si les conditions le permettent, privilégier un écart de 1 longueur de support nautique entre chaque embarcation.

Supports à équipage

La pratique de la voile en équipage est de nouveau autorisée et ce jusqu'à 10 personnes (sur les bateaux qui le permettent)

SECURITÉ



Les conditions de navigation doivent être étudiées scrupuleusement : Par exemple pas de sortie dans plus de 20 nœuds exposés ou mer/eau trop agitée pour les stages destinés aux enfants afin de réduire les interventions de sécurité individuelle



Lors d'une intervention de sécurité liée à la récupération d'un pratiquant à l'eau, le moniteur porte un masque homologué. Les moyens techniques comme les bouées tubes de sauvetage, les éléments qui permettent de conserver une distance de plus d'un mètre avec le pratiquant sont privilégiés. En cas d'urgence ce protocole ne sera pas appliqué.

FIN DE COURS PARTICULIER OU LOCATION

RETOUR AU CENTRE NAUTIQUE

Retour à pied jusqu'à la zone de rassemblement prévue pour son activité avec une distance de plus d'un mètre entre chaque client.

Les pratiquants se changent à l'extérieur des locaux dans les cabines de plage ou dans les vestiaires à l'étage.

LES DESINFECTANTS UTILISES

Pour les mains

Du gel hydro alcoolique est installé sous forme de récipients à pompes devant de nombreux points du bâtiment (accueil 1er étage, comptoir accueil, sanitaires, etc ...)

Pour les locaux

Au quotidien pour nettoyer les surfaces, nous utilisons des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Outre son activité de dégraissage des surfaces, le tensioactif va également dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver

Pour le matériel nautique (combinaisons, gilets de flottabilité et autres matériels nautique)

Les équipements individuels (gilets et combinaisons) seront nettoyés par le pratiquant à l'aide du BActerless ou Procombi ou Eau savonneuse.

Un seau avec de l'eau savonneuse est à la disposition du client qui souhaite nettoyer son bateau par précaution.

L'ORGANISATION DE LA DESINFECTION



Pour les locaux

Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les personnes (poignées de portes, robinetterie, assise des toilettes) en les désinfectants plusieurs fois par jour. Nous Privilégierons des portes ouvertes à la journée (accueil et sanitaires) afin de limiter les zones de contacts.

ATTENTION !

Les opérations de désinfections ne doivent être réalisées que lorsqu'elles sont strictement nécessaires (l'usage répétitif du désinfectant peut créer des micro-organismes résistants au désinfectant, en plus d'exposer le personnel à des produits chimiques)

Nettoyage des combinaisons et des gilets de flottabilité

Elles sont désinfectées par un bain de BACTERLESS ou PROCOMBI

Nettoyage du matériel nautique autre

Le matériel nautique à quai sera nettoyé et désinfecté avec virucide EN 14476

A NOTER



Les douches de plage sur la promenade sont accessibles

Les douches restent fermées durant l'été

Les vestiaires seront ouverts en respectant les mesures sanitaires publiées après le 22 juin.



40 Quai Célestin Bouglé
BP 23-22370 - PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ
Téléphone : 02 96 72 95 28
E-mail : accueil@cnpva.com